

LES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS DE VOLAILLES DE CHAIR EN FRANCE EN 2008 REPLACEES DANS LEUR CONTEXTE EUROPEEN

Riffard Cécile, Gallot Sylvain

ITAVI – Service Economie, 4 rue de la bienfaisance 75008 PARIS
riffard@itavi.asso.fr

RESUME

L'enquête aviculture du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, réalisée sur un échantillon d'environ 8 000 exploitations avicoles des filières chair, ponte et palmipèdes gras, constitue toujours une source de données d'une très grande richesse sur les ateliers de production des filières avicoles. Cinq ans après la précédente édition, l'enquête aviculture 2008 permet de réactualiser des références qui ont considérablement changé tant les évolutions des filières avicoles ont été fortes en quelques années. Le tout donne l'occasion de faire un point sur différentes thématiques originales dans l'approche des exploitations avicoles.

Dans cet article, nous avons cherché à caractériser les exploitations de volailles de chair et plus particulièrement celles de poulet de chair en France, en 2008 ainsi que leurs évolutions par rapport à 2004. Par ailleurs, il nous a semblé important de replacer les spécificités des structures d'exploitations avicoles françaises dans un contexte plus large, en les comparant à celles d'autres pays européens tels que les Pays-Bas, le Royaume-Uni ou l'Allemagne.

Cet article met en évidence la diversité des structures de production de poulet de chair en Europe tant au niveau des tailles d'exploitation que de leur degré de spécialisation. La taille moyenne des exploitations françaises est une des plus petites d'Europe, même si une tendance à l'agrandissement est constatée (la surface de production des exploitations de poulet de chair aurait en effet augmenté de 9 % environ entre 2004 et 2008 d'après l'enquête aviculture). Par ailleurs, seulement 27 % des éleveurs de poulet de chair français ont estimé en 2008 obtenir plus de 75 % de leurs revenus de l'activité avicole, tandis que cela concernait près de la moitié des aviculteurs poulet de chair néerlandais (P. van Horne, 2009).

ABSTRACT

The French poultry farm characteristics in 2008, replaced in a European context

In 2008, the Statistic and Prospective Office (SSP) of the French Ministry of Agriculture carried out a national survey from about 8 000 poultry producers of meat, egg or foie gras. This work provides an important data source to describe the poultry farming. Five years after the last edition, this new survey comes out at the right time to update references that changed a lot in the last few years and to work on specific topics of the poultry sector.

In this article, a detailed description of the broiler farms' buildings has been carried out (building's size, share of specialised poultry producers ...).

In order to evaluate/estimate the evolution that happened during the last 5 years, this information has been compared to 2004 (date of the previous national survey), as soon as it was possible.

Moreover, we thought interesting to replace the French broiler farms' characteristics in a broader context, such as the European Union. This article highlights the noticeable heterogeneity of the farms structures (eg. building size and specialisation degree in poultry production). Indeed, the French average building area is one of the smallest in the EU – even if we notice a trend to enlargement. Differences have also been noticed regarding the specialisation degree: in 2008, only 27% of the French broiler breeders considered that $\frac{3}{4}$ of their total income was coming from the broiler production, whereas it was the case for half of them in the Netherlands (P. van Horne, 2009).

INTRODUCTION

Pendant la dernière décennie, la dynamique de la production de poulet française est en fléchissement (baisse de 17 % de la production nationale), alors que la production européenne est globalement stable, voire en hausse. Cette évolution s'explique par une dégradation de la compétitivité intra UE de la filière française notamment de la filière poulet de chair qui constituait plus de 11 % de la production de poulet européenne en 2009 (ITAVI d'après la Commission). Dans ce contexte, il nous a paru intéressant d'utiliser les données structurelles et techniques des ateliers de production de poulet de chair, fournies à la fois par l'enquête aviculture 2008 et par la base de données européenne Eurostat, afin de mettre en évidence certaines caractéristiques/typicités françaises qui pourraient expliquer en partie cette baisse de compétitivité.

MATERIELS & METHODES

Ce document a été rédigé à partir de l'analyse des données issues de l'Enquête Aviculture 2008.

Cette enquête, réalisée en France métropolitaine par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, constitue une source de données d'une très grande richesse en termes de description des ateliers de production des filières avicoles. Elle recueille les données structurelles et techniques sur les élevages de volailles, analyse les systèmes de production et dénombre les animaux produits par espèce. Le croisement de ces nombreuses informations nous permet la construction de typologies multiples.

La collecte a été faite par des enquêteurs de mars à mai 2009, auprès de 7 711 exploitations dans 48 départements. Cette enquête réalisée par sondage, a été complétée par une enquête téléphonique allégée portant sur la quasi-totalité des départements métropolitains (93 départements).

Les enquêtes portent sur les exploitations qui ont, en 2008, produit pour la vente des volailles de chair, gavées, des œufs de consommation ou à couver. Le seuil retenu pour ces enquêtes est, entre autres, de 1 000 poulets ou une capacité d'au moins 200 m² par élevage.

Par ailleurs, afin de comparer la filière poulet de chair française avec les autres filières européennes, nous avons eu recours à la base de données Eurostat. Dès que cela a été possible, ces données ont été vérifiées et validées par des experts, membres du groupe WG1 de la World's Poultry Science Association (WPSA).

RESULTATS

I. Les exploitations avicoles françaises

I.1. Des exploitations peu spécialisées

En 2008, seulement 27 % des producteurs de poulet de chair ont estimé tirer un revenu principal (plus de 75 % du revenu total) de leur activité avicole (tableau 1). A contrario, plus de la moitié des

aviculteurs ne tiraient qu'un revenu secondaire de l'atelier avicole (moins de 50 %). Ces proportions, qui soulignent la faible présence des exploitations avicoles spécialisées en France, ont assez peu évolué depuis 2004. En 5 ans, la part des élevages spécialisés a même eu tendance à se réduire en passant de 29,4 à 26,7 % (tableau 1). L'orientation technico-économique (OTEX) des élevages confirme le caractère peu spécialisé de ce type de production. Seuls 4 élevages de poulet de chair sur 10 sont classés dans l'OTEX « volailles ou volailles et porcins ». Les catégories d'OTEX « Bovins, ovins ou caprins associés à des porcins ou des volailles » et « Bovins lait » sont bien représentées et concernent chacune 2 élevages sur 10.

Des différences existent à l'intérieur même des filières : les élevages de poulet "*classique*" sont plus spécialisés que les élevages de productions "*qualités*". Ainsi, pour un tiers des éleveurs produisant des poulets "*classiques*" (ce terme inclut les poulets légers, lourds, standard, coquelets et CCP), le revenu apporté par l'atelier avicole constitue plus de 75 % du revenu total. Inversement, pour les poulets "*qualités*" (ce terme inclut les poulets Label Rouge, bio, AOC et autres qualités), le revenu apporté par l'élevage avicole est prépondérant voire total pour un peu moins d'un quart des éleveurs, la taille des ateliers étant souvent limitée par les cahiers des charges.

Les exploitants produisant du poulet de chair sont plus spécialisés en Bretagne et Aquitaine qu'en Pays de la Loire ou Rhône-Alpes.

En **Rhône-Alpes**, seulement un quart des élevages de poulet de chair sont spécialisés.

En **Pays de la Loire** où se concentrent pourtant 23 % des exploitations et 25 % des superficies de production de poulet de chair, seuls 20 % des élevages sont spécialisés. Les exploitations de cette région détenant un atelier volaille qui sont classées dans la catégorie d'OTEX « volailles ou volailles et porcins » ne sont pas majoritaires (38 % des exploitations). Plus de 20 % de ces structures sont déclarées dans la catégorie « bovins viande », et 19 % en « bovin lait ».

En **Bretagne**, à l'inverse, 4 producteurs de poulet de chair sur 10 sont spécialisés. Le fort taux de spécialisation des exploitations bretonnes s'explique, en partie, par la prédominance des élevages de poulet "*classique*", plus spécialisés. En effet, les livraisons de poulet de chair "*classique*" représentent 96 % des livraisons bretonnes de poulet de chair.

En **Aquitaine** également, la spécialisation en aviculture des producteurs de poulet de chair est importante, puisqu'elle concerne presque 4 éleveurs sur 10. Pourtant, au contraire de la Bretagne, les livraisons de poulet sous signe de qualité dominant (82 % des livraisons régionales de poulet de chair en 2008). Dans cette région, une part non négligeable (25 %) des élevages de volailles de chair possèdent en parallèle un atelier de gavage. La spécialisation avicole est dans ce cas accentuée par la présence d'exploitations avicoles mixtes : chair et gras. L'orientation technico-économique de ces

exploitations confirme la prédominance de l'activité avicole dans cette région, puisque 60 % des élevages sont enregistrés dans la catégorie « volailles ou volailles et porcins ».

La faible spécialisation des exploitations avicoles à l'échelon national est caractéristique des élevages de volailles de chair. En élevage de poules pondeuses, l'analyse est différente. La part des exploitations spécialisées est nettement plus importante puisqu'elle concerne la moitié des chefs d'exploitation produisant des œufs.

Cela ne doit pas pour autant minimiser l'importance de l'atelier volaille de chair sur les exploitations : le revenu apporté par cette production fournit fréquemment le complément nécessaire à la viabilité de la structure. Ce qui rend l'atelier avicole souvent plus "complémentaire" que "secondaire".

1.2. Dimension des structures d'élevage : des exploitations de petite taille et une croissance des capacités modérée

Les structures de production sont une autre particularité du parc français de volailles de chair.

En 2008, l'enquête aviculture a recensé plus de 25 400 bâtiments abritant des poulets de chair répartis dans 9 550 exploitations, soit une capacité de production approchant 9,65 millions de m² au total. La taille moyenne de ces ateliers avoisine 1 000 m² (tableau 2). La production de poulet de chair de "qualités" regroupe une majorité des exploitations avicoles françaises, avec plus de 6 000 exploitations et 19 300 bâtiments recensés. En comparaison, la production de poulet de chair "classique" ne représente que 3 650 élevages et 6 100 bâtiments.

Cependant, en termes de capacité, la production "classique" est nettement plus importante et représente plus de 55 % des superficies de production de poulet de chair.

Les bâtiments de poulet de chair "classique" affichent une taille moyenne plus importante (870 m²), alors que la taille moyenne des bâtiments de poulet de "qualités" approche les 220 m².

Les cahiers des charges des productions Label Rouge et Bio limitent la taille des bâtiments (400 m² pour les Label Rouge, 200 m² pour les bâtiments biologiques ; 480 m² dans le nouveau règlement, appliqué depuis début 2009). La fixation d'un nombre maximal de 4 bâtiments par exploitation explique aussi les différences entre production "classique" et "qualités". La superficie moyenne de ces bâtiments est, par ailleurs, diminuée par la présence de nombreux élevages en cabanes dans le sud-ouest de la France (plus de 90 % des bâtiments de poulet LR inférieur à 100 m² sont localisés en Aquitaine), ceux-ci représentant près de 30 % des bâtiments destinés à la production de Label Rouge (figure 1).

La production de poulet de chair est en léger recul par rapport à l'année 2004. En 5 ans, le nombre d'exploitations a diminué de presque 10 % et la superficie de bâtiments de 3 %. Cette réduction touche plus la filière poulet de chair de "qualités"

(avec une perte de 13,7 % d'exploitations et de 4,75 % des surfaces de production) ; que la filière poulet de chair "classique" qui est restée relativement stable depuis 2004. Cette baisse n'est pas propre aux élevages de poulet de chair mais touche l'ensemble de la filière volailles de chair.

Les superficies d'élevage des exploitations françaises ont, elles aussi, évolué ces dernières années. Entre 2004 et 2008, les tailles moyennes des ateliers de poulet de chair ont augmenté de 9 %, la hausse étant plus importante dans les productions sous signe de qualité (+ 10,4 %) que les classiques (+ 4,3 %).

Les données Eurostat permettent une étude des évolutions sur une période plus grande (2000-2007), mais sans distinction entre productions "classique" et sous signe de qualité. Sur cette période, une réduction du nombre d'exploitations de 9 % est observée en Europe alors que la capacité moyenne des exploitations de poulet de chair s'est agrandie de 13 % (figure 3).

II. Le modèle avicole français : des structures d'élevage bien spécifiques

La base de données Eurostat fournit des statistiques au niveau européen permettant des comparaisons entre les pays. Les données disponibles sur la base de données européenne corroborant celles issues de l'Enquête Aviculture pour la France, il a été possible de replacer les caractéristiques précédemment étudiées dans un contexte européen. Un bémol toutefois, les données d'Eurostat portent sur l'année 2007, alors que celles de l'Enquête Aviculture correspondent à l'année 2008.

II.1. Tant au niveau des tailles des élevages...

Malgré l'augmentation de la taille moyenne des exploitations, les capacités des exploitations de poulet de chair françaises sont parmi les plus petites d'Europe. Exprimée en effectif instantané de volailles, la taille moyenne des ateliers français est de 17 000 animaux, alors que dans les autres pays européens, l'effectif moyen dépasse aisément 30 000 têtes, pour atteindre un maximum au Royaume-Uni de près de 94 000 têtes (figure 2).

En contrepartie de ces faibles capacités, c'est en France que le nombre d'ateliers est le plus élevé. Ainsi, le paysage avicole français se compose d'un nombre important d'élevages de taille modeste là où, ailleurs en Europe, la tendance est plutôt de rencontrer des élevages en plus petit nombre mais de plus grande capacité. Cependant, si on écarte la spécificité française des productions sous signe de qualité, pour ne raisonner que sur la production de poulet "classique" (qui compose l'essentiel des productions de poulet de chair des autres pays européens), le contraste est moins fort. En effet, les élevages de poulet "classique" sont moins nombreux et ont une taille moyenne plus conséquente, du même ordre de grandeur que les élevages espagnols ou polonais.

La concentration des élevages s'est opérée plus rapidement dans les autres pays européens qu'en

France. Entre 2000 et 2007, les capacités françaises n'ont augmenté que de 13 % alors qu'elles ont progressé sur la même période de 16 à 33 % selon les pays (figure 4). A l'inverse, sur la même période, le nombre d'élevages a baissé plus lentement en France (- 9 %) que dans la plupart des autres pays européens (repli de 13 à 40 % du nombre d'exploitations). Seule l'Allemagne a cumulé une hausse des capacités (+ 25 %) et un léger accroissement du nombre d'élevages (+ 1 %).

Le profil des productions en France peut expliquer en partie cette situation. La présence de nombreux élevages de poulet de chair de "qualités" (76 % des bâtiments et 45 % des capacités), dont la taille et la densité sont plus faibles – généralement fixées par un cahier des charge – diminuent la taille moyenne de l'ensemble des élevages de poulet de chair ainsi que la capacité moyenne des bâtiments à superficie équivalente. Mais ce n'est sans doute pas la seule explication. La spécialisation en aviculture rentre aussi en ligne de compte. (Gallot 2010).

II.2. ...Que du degré de spécialisation

Le taux de spécialisation en aviculture des exploitations françaises de poulet de chair est toujours assez faible, puisque, 26,7 % des élevages de poulet de chair peuvent être considérés comme spécialisés (tirant plus de 75 % de leur revenu ou de la marge brute standard de l'exploitation de l'atelier avicole). Les exploitations mixtes n'incitent pas à l'accroissement des capacités, et il existe une « concurrence » interne, sur l'exploitation, dans l'affectation des facteurs de production (travail, investissements, etc.) entre les ateliers.

L'approche de la spécialisation est différente entre l'enquête aviculture 2008 et la base de données Eurostat. Alors que la première enquête considère comme spécialisé, *un éleveur dont plus des ¾ du revenu est apporté par l'atelier avicole*, Eurostat l'a défini pour un éleveur ayant *plus des 2/3 des valeurs des produits de sa ferme provenant des poulets et autres volailles*. En Italie et en Espagne, la plupart des élevages de poulet de chair sont spécialisés.

Pour le Royaume-Uni et les Pays-Bas, la spécialisation des élevages est un peu moins

répandue, mais reste élevée. Cela concerne environ 70 % des élevages britanniques et la moitié des élevages néerlandais (Eurostat & Van Horne, 2009).

Les élevages allemands sont moins spécialisés (< 40 %), comme en France et en Belgique. L'élevage avicole allemand moyen, selon ZDG (syndicat agricole allemand), est un élevage familial qui n'est pas spécialisé en aviculture. D'autres activités agricoles existent sur l'exploitation : grandes cultures, élevage porcin ou bovin (ITAVI, Mars 2005; confirmation Expert). Ces taux de spécialisation sont des moyennes nationales et il est clair que des diversités régionales existent au sein de tous les pays.

CONCLUSION

Le paysage avicole français se compose d'un nombre important d'élevages de taille modeste là où, ailleurs en Europe, la tendance est plutôt à des élevages en plus petit nombre mais de plus grande capacité. La concentration des élevages semble s'être opérée plus rapidement dans les autres pays européens qu'en France.

Les exploitants de poulet de chair français restent peu spécialisés en aviculture, comme en Allemagne ou en Belgique. Dans d'autres pays européens, et particulièrement en Espagne, Italie, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, la tendance est inverse, avec plus de 40 % d'élevages spécialisés.

Le développement avicole français s'est appuyé sur des exploitations de type familial, combinant les productions avicoles pour mieux répartir les risques, misant sur une diversité d'espèces produites au niveau avicole et favorisant, pour une part des élevages, les productions sous signe de qualité avec une recherche de valeur ajoutée maximale. Ce modèle s'est en partie construit ainsi parce que la structure des marchés et de la consommation en France incitait aussi à la diversité et une segmentation des productions recherchées par les consommateurs (Gallot, 2010).

Dans un contexte où la concurrence extérieure est accrue et où la demande du marché évolue, la spécificité des structures de productions françaises est probablement un des facteurs de diminution de la compétitivité sur les marchés européen et mondial.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Eurostat, 2010. Volailles : Nombre d'exploitations et effectif selon l'effectif de poulet de l'exploitation. <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/agriculture/data/database>, consulté en septembre 2010.
- Eurostat, 2010. Tableaux ad hoc pour des publications Eurostat (enquête 07). Consulté en octobre 2010. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/agriculture/data/ad_hoc_tables_farm_structure_survey
- P. van Horne, F. Leenstra (2009). Broiler and farm size in relation to sustainability aspects. Paper for the XIIIth European Poultry Conference. LEI – WUR, Netherlands, 5p.
- Gallot, 2010. Le parc de bâtiments de production de volailles de chair en France en 2010 : état des lieux. Recueil des conférences – forum FORIAL
- ITAVI (2005). La filière volailles de chair allemande, contexte et facteurs de compétitivité.
- S. Gallot (2006). Caractérisation des exploitations avicoles françaises à partir de l'enquête aviculture 2004.
- C. Riffard, S. Gallot (2010), Caractérisation des exploitations avicoles françaises à partir de l'enquête aviculture 2008. ITAVI, Paris, 213 p.

Tableau 1. Estimation de la part du revenu avicole dans le revenu total de l'exploitation en 2008 et 2004

La part du revenu des productions avicoles dans le revenu global de l'exploitation peut être :

- "totale" (100 %) - "prépondérante" (de 75 à moins de 100 %) - "très importante" (de 50 à moins de 75 %)
- "importante" (de 25 à moins de 50 %) - "secondaire ou accessoire" (moins de 25 %)

Dans l'enquête aviculture, une exploitation est "spécialisée" si la part du revenu apporté par l'atelier avicole est $\geq$ 75 %.

	Nb exploitations	% exploitations		Superficie (m²)	% superficies		nb m²/exploit
	2008	2008	2004	2008	2008	2004	2008
totale/prépondérante ≥ 75 %	2 565	26,7 %	29,4 %	3 398 669	35,1 %	38,2 %	1325
très importante/50:75[%	1 946	20,3 %	19,1 %	2 205 900	22,8 %	21,8 %	1133
importante [25:50[%	3 242	33,8 %	33,4 %	2 893 511	29,9 %	30,2 %	892
secondaire/0:25[%	1 841	19,2 %	18,1 %	1 179 077	12,2 %	9,8 %	640
ensemble	9 594	100,0 %	100 %	9 677 157	100,0 %	100,0 %	1009

Source : Elaboration ITAVI d'après AGRESTE - Enquête Aviculture 2008

Tableau 2 & figure 1. Superficie, nombre d'exploitations et de bâtiments de production de poulet de chair en 2008 & répartitions des bâtiments en fonction de leurs surfaces de production

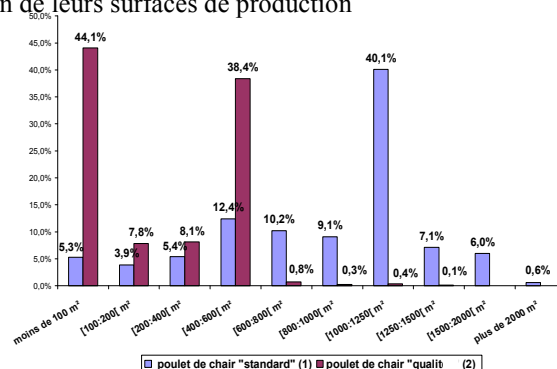
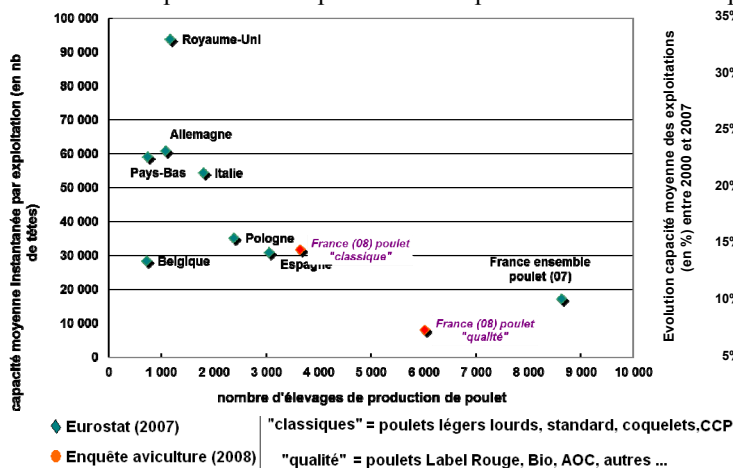
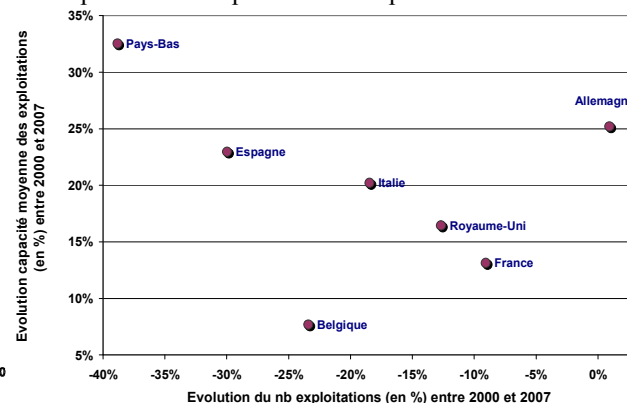
	Nb exploitations	Nb bâtiments	Superficie de bâtiments (m ²)
Toutes volailles de chair ⁽¹⁾	12 263	32 445	14 328 727
Total poulet de chair	9 550	25 415	9 645 778
Poulet "classique" ⁽²⁾	3 648	6126	5 345 190
Poulet "qualités" ⁽³⁾	6 021	19 289	4 300 588

(1) sauf pigeons/ailles

(2) inclue les poulets légers, lourds, standard, coquelets, CCP

(3) inclue les poulets Label Rouge, bio, AOC, autres...

Source : ITAVI d'après AGRESTE - Enquête Aviculture 2008

**Figure 2.** Nombre et capacité des exploitations de production de poulet en Europe**Figure 3.** Variation du nombre et de la capacité moyenne des exploitations de poulet en Europe entre 2000 et 2007

Source : ITAVI, d'après EUROSTAT

Carte 1. Importance des élevages de poulet de chair spécialisés en aviculture (poulets et autres volailles $\geq$ 2/3 des valeurs des produits de la ferme)